

PASS'SPORT CULTURE DE SASSENAGE

AIDE À L'ADHÉSION 2023-2024

Pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle sassenageoise, ainsi que dans certaines associations fontainoises, la Ville donne un coup de pouce aux familles. Cette année, l'aide financière accordée est de 20 €, et sera effectuée, à raison d'une seule aide par enfant sassenageois, jusqu'à 10 ans (né à partir de 2014), de la maternelle au CM2.

Date butoir de retour des dossiers : VENDREDI 13 OCTOBRE 2023.

ATTENTION : Cette aide est indépendante du Pass'Sport du Gouvernement.

Partie réservée à l'association

Association :

N° de téléphone :

Adresse du siège social :

Je soussigné(e)

président(e), atteste sur l'honneur que l'enfant s'est acquitté du montant de la cotisation demandé (licence incluse).

Montant de la cotisation : (en €)

Cachet de l'association

Signature du président :

.....

.....

Partie à compléter par les parents

Parent bénéficiaire de l'aide financière de 20 € :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Portable :

Date : / / 2023

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Je certifie ne pas avoir bénéficié de l'aide de la commune pour une autre association. Toute fraude entrainera le versement de la somme due à l'association par l'adhérent.

Signature :

Documents à fournir

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire rempli et signé
- Photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))

Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

Le dossier complet du Pass'sport culture est à retourner au **centre associatif Saint-Exupéry, 4, bis square de La Libération, 38360 Sassenage.**

Signature du parent bénéficiaire

.....